

GE_GERICHTE AC/2462/2018 vom 23. August 2018

GE Cour de justice, 2018-08-23, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_AC_2462_2018

FR: GE_GERICHTE AC/2462/2018 du 23 août 2018

IT: GE_GERICHTE AC/2462/2018 del 23 agosto 2018

Regeste

ASSISTANCE JUDICIAIRE ; DÉNUEMENT ; OBLIGATION D'ENTRETIEN ; DETTE ; DÉCISION EXÉCUTOIRE ; MODIFICATION DES CIRCONSTANCES ; ALLOCATION FAMILIALE ; DROIT D'ÊTRE ENTENDU

Erwägungen

E. 4

Sauf exceptions non réalisées en l'espèce, il n'est pas perçu de frais judiciaires pour la procédure d'assistance juridique (art. 119 al. 6 CPC).! [endif]>![if> * * * * PAR CES MOTIFS, LE VICE-PRÉSIDENT DE LA COUR : A la forme : Déclare recevable le recours formé par A_____ contre la décision rendue le 23 août 2018 par le Vice-président du Tribunal civil dans la cause AC/2462/2018. Au fond : Annule les chiffres 1 et 3 à 5 du dispositif de la décision entreprise. Renvoie la cause à l'autorité de première instance pour nouvelle décision et examen des chances de succès de A_____ dans la procédure C/1_____/2017 et statuer à nouveau sur la date à partir de laquelle l'assistance juridique a pris effet, en fonction de sa nouvelle décision. Déboute A_____ de toutes autres conclusions. Dit qu'il n'est pas perçu de frais judiciaires pour le recours. Notifie une copie de la présente décision à A_____ (art. 327 al. 5 CPC et 8 al. 3 RAJ). Siégeant : Monsieur Patrick CHENAUX, Vice-président; Madame Maïté VALENTE, greffière. Le Vice-président : Patrick CHENAUX La greffière : Maïté VALENTE Indication des voies de recours : Conformément aux art. 72 ss de la loi fédérale sur le Tribunal fédéral du 17 juin 2005 (LTF; RS 173.110), la présente décision peut être portée dans les trente jours qui suivent sa notification avec expédition complète (art. 100 al. 1 LTF) par-devant le Tribunal fédéral par la voie du recours en matière civile. Le recours doit être adressé au Tribunal fédéral, 1000 Lausanne 14. Valeur litigieuse des conclusions pécuniaires au sens de la LTF supérieure ou égale à 30'000 fr.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.